



Compte-rendu des CAPL de Mutations (forcées) des cadres A, B et C suite aux restructurations – 17 décembre 2018.

Ces Commissions Administratives Paritaires traitaient des affectations de personnels au 01/01/2019, conséquences des restructurations menées par notre directrice locale.

1°) Transferts de missions :

– Transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries d'Hendaye et Saint-Jean-de-Luz vers le SIP de Biarritz

Les deux collègues cadres B concernés se voient affectés Gestion des Comptes Publics RAN de Biarritz, ALD St-Jean-de-Luz pour l'un, ALD RAN de Biarritz pour l'autre.

Dans les faits ils seront affectés à la trésorerie de St-Jean-de-Luz pour continuer à assurer, via un travail à distance, des missions de recouvrement de l'impôt ; ils seront également chargés d'effectuer des missions d'accueil fiscal de proximité dans le cadre de permanences sur Hendaye et St-Jean-de-Luz.

La direction locale, dans sa volonté de restructurer à tout prix, aurait mieux fait de maintenir le recouvrement de l'impôt à la trésorerie de St-Jean-de-Luz !

La CGT Finances Publiques 64 ne peut que regretter le manque de bon sens et de cohérence de notre direction locale.

– Transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de Morlaas et Nay vers le SIP de Pau fusionné

Le collègue cadre B de Morlaas devient ALD Morlaas Gestion des Comptes Publics et sera affecté à la trésorerie de Morlaas. En prévision de deux départs à la retraite à venir sur cette structure, afin de bénéficier d'un tuilage sur les missions du secteur communal, il ne devrait pas être amené à effectuer des tâches à distance pour le SIP de Pau.

Concernant la trésorerie de Nay, l'emploi transféré au SIP de Pau correspond à la vacance d'emploi : l'ensemble des agents reste donc en poste sur le site.

– Transfert des missions hospitalières d'Oloron-Sainte-Marie et de Mauléon vers la trésorerie des Etablissements Hospitaliers de Pau

Pour Mauléon aucun transfert d'emploi n'a été prévu.

Pour Oloron, le transfert d'1 emploi de cadre B est prévu.

L'agent chargé des missions hospitalières sur la Trésorerie d'Oloron n'a pas souhaité suivre la mission et devient ALD Oloron Gestion des Comptes Publics : il reste à la trésorerie d'Oloron.

La directrice locale n'a pas totalement exclu, le concernant, une aide à distance pour la Trésorerie de Pau Etablissements Hospitaliers. **Pour autant cette structure ne bénéficie de l'arrivée d'aucun agent au 01/01/2019 malgré celle d'une charge de travail conséquente.** La direction locale a indiqué que l'Equipe Départementale de Renfort serait amenée à y intervenir.

2°) Fusions des SIP et SIE :

- Tous les agents du SIP Pau-Sud et SIE Pau-Sud suivent la mission (**malheureusement les vacances d'emplois aussi!**).

De plus, l'arrivée du recouvrement de Morlaas et de Nay sur le SIP de Pau fusionné se fait sans l'arrivée d'aucun agent. Le SIP de Biarritz lui non plus ne verra pas son effectif augmenter : et ce n'est pas le travail à distance depuis St-Jean-de-Luz qui va complètement rassurer l'ensemble des collègues du SIP biarrot!

3°) Fermetures de trésoreries :

– Trésorerie Hendaye

Les deux collègues chargés du secteur communal rejoignent la Trésorerie de St-Jean-de-Luz qui reçoit la mission.

– Trésorerie de Tardets

L'agent ALD RAN d'Oloron est affecté au SIP/SIE d'Oloron ; le cadre A chef de poste devient ALD Pau et est affecté sur l'EDR.

– Trésorerie de Bedous

Les élus locaux continuent de se battre pour le maintien de la trésorerie. La direction locale est donc restée plus prudente sur le sujet mais le chef de poste devient ALD Pau et est affecté sur le service Comptabilité de la direction.

Des permanences sur Tardets et Bedous devraient être assurées une fois par mois par le Trésorier de Tardets.

Les agents, qui, à la suite de ces restructurations, ont changé d'affectation géographique sont éligibles à la **Prime de Restructuration des Services**.

Pour en bénéficier, les agents s'engagent à rester une année sur leur nouvelle affectation. Les agents partant à la retraite verront leur prime proratisée en fonction du nombre de mois effectués dans leur nouvelle structure. Les agents qui seraient amenés à quitter leur structure suite à une promotion percevraient la prime dans sa totalité.

Une note précisant notamment le montant et les modalités de versement de cette prime doit sortir en janvier 2019.

Les élus CGT Finances Publiques 64 ont voté **CONTRE** ce mouvement forcé de personnel qui laisse de nombreux emplois vacants et qui n'améliore en rien ni les conditions de travail des agents de la DDFiP 64 ni le service rendu au public.

Questions diverses :

– Suite à la demande des élus CGT Finances Publiques 64, la direction locale a indiqué qu'un seul agent s'était porté candidat au vivier de l'équipe de renfort.

– Les élus CGT FP 64 ont tenu à remercier le service RH pour leur réactivité en faveur d'un agent qui a pu bénéficier de dons de jours de congés de la part de ses collègues pour faire face à une situation familiale grave.

Les élus CGT Finances Publiques 64 en CAPL
Anne SEGUIER – Eric MANRY – Pierre NOUQUERET – Eric JUMBOU